

Document n°4.2 :

Zooms Zonage

Quinson



Plan Local d'Urbanisme

Modification simplifiée n°2



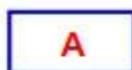
PLU

PLU approuvé par délibération du Conseil Municipal du.....4 juin 2019

Modification simplifiée n°1 approuvée par délibération du Conseil Municipal du19 décembre 2022

Modification simplifiée n°2 approuvée par délibération du Conseil Municipal du13 mai 2025

Légende



Zone



Secteur



Espace boisé classé à conserver ou à créer
au titre du R.151-31



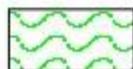
Arbres isolés ou alignements d'arbres et de haies à conserver



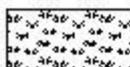
Éléments du patrimoine identifiés au titre du R.151-41



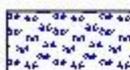
Bâtiments pouvant faire l'objet d'un changement
de destination au titre du R.151-35



Éléments de paysage définis par les articles L151-19 et R 151-43
du code de l'urbanisme



Sites et secteurs à protéger pour des motifs d'ordre écologique
définis par l'article R151-43 du code de l'urbanisme :
pelouses et garrigues



Sites et secteurs à protéger pour des motifs d'ordre écologique
définis par l'article R151-43 du code de l'urbanisme :
Le Verdon



Sites et secteurs à protéger pour des motifs d'ordre écologique
définis par l'article R151-43 du code de l'urbanisme :
Zones humides



Terrains cultivés et espaces non bâtis à protéger



Emplacement réservé pour ouvrage public,
voirie, installation d'intérêt général ou espace vert



Emprises maximales des constructions



Secteur soumis à une orientation d'aménagement
et de programmation (OAP) - Cf Document 3 du PLU



Cheminement piéton à maintenir ou à créer

Suppression de l'ER n°6

